

Le tourisme, réponse au problème de la désertification d'une région rurale : l'exemple de la Lozère

Brosse C.

Tourisme et monde rural

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 3

1970
pages 105-107

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010711>

To cite this article / Pour citer cet article

Brosse C. **Le tourisme, réponse au problème de la désertification d'une région rurale : l'exemple de la Lozère.** *Tourisme et monde rural*. Paris : CIHEAM, 1970. p. 105-107 (Options Méditerranéennes; n. 3)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

par Claudius BROSSE

Préfet de la Lozère

Le tourisme. Réponse au problème de la désertification d'une région rurale : l'exemple de la Lozère

Située à l'écart des grands axes économiques, la Lozère, après avoir connu une certaine prospérité au XVII^e siècle, grâce à son artisanat de la laine et du cuir et à l'exploitation des mines, s'est repliée sur elle-même et n'a cessé de souffrir depuis cette époque d'un important exode rural, du vieillissement de la population et du marasme économique.

Effet et cause de ce marasme économique, le déclin démographique s'est constamment poursuivi de 1881 (143 165 hab.) au recensement de 1968 (77 258 hab.). Longtemps latent, le problème de la dépopulation de la Lozère est entré dans sa phase aiguë, depuis la prise de conscience d'une menace de « désertification » complète du département, si un revirement de la tendance constatée ne se produit pas à brève échéance. La densité moyenne pourtant très faible — 14,9 habitants au km² en Lozère contre 86 pour la France et 57 pour la Région Languedoc-Roussillon —, ne doit pas faire illusion, car elle dissimule des inégalités flagrantes à l'intérieur même du département : elle s'abaisse à 4,7 dans le canton de Pont-de-Montvert (Cévennes) alors que dans celui de Saint-Chely-d'Apcher, elle culmine à 44,8.

Cette évolution alarmante ne doit pas pour autant être considérée comme désespérée ni inéluctable. Depuis plusieurs années des mesures ont été mises en œuvre par les pouvoirs publics pour la corriger, en partant de l'idée que le tourisme peut apporter une réponse privilégiée au problème de la promotion des populations rurales, et, ce faisant, contribuer à enrayer le processus de désertification d'une région rurale.

Les résultats déjà obtenus en Lozère permettent de vérifier cette hypothèse et de dégager des enseignements de portée générale sur la valeur du tourisme en tant que moyen de promotion pour les populations rurales, ainsi que sur les conditions nécessaires au succès de cette promotion.

**

Cette idée que le tourisme peut apporter une réponse privilégiée au problème

de la promotion des populations rurales est loin d'être une hypothèse purement gratuite. Elle découle au contraire d'un examen approfondi des affinités du tourisme et du monde rural qui conduit à préconiser une étroite conjugaison de ces deux secteurs.

La constatation des affinités du tourisme et du monde rural relève de l'évidence. Et pourtant, l'évidence mérite souvent d'être soulignée, faute d'être acceptée telle quelle par l'opinion. Si le tourisme constitue indubitablement une chance pour le monde rural, il ne faut pas oublier qu'à son tour le monde rural constitue une chance pour le tourisme. Ce dernier aspect mérite un développement particulier dans le cas d'un département menacé de désertification, comme la Lozère. Les explorateurs et les amateurs de solitude complète mis à part, le tourisme ne peut se satisfaire d'une région désertique, encore moins s'y établir et s'y développer. S'il n'y a plus d'agriculture et d'entretien du milieu naturel, s'il n'y a plus de population d'accueil, il n'y a plus de tourisme possible. Cette vérité ne sera jamais trop répétée. Sans la présence de l'homme, la nature autrefois cultivée par la main de l'homme, retourne à l'état sauvage. Il suffit d'observer l'évolution des hameaux et des villages lozériens abandonnés pour s'en convaincre. Un chemin non fréquenté est tout à fait inutilisable au bout de quatre ans, le gel et les ronces ont tôt fait d'annihiler le patient travail des hommes, poursuivi tant bien que mal au fil des années. Dans le même laps de temps les genêts et les arbustes de toutes sortes envahissent les champs autrefois cultivés et s'y multiplient en fouillis inextricables. Rendue à elle-même, la nature non cultivée devient rapidement la proie de l'eau et du feu.

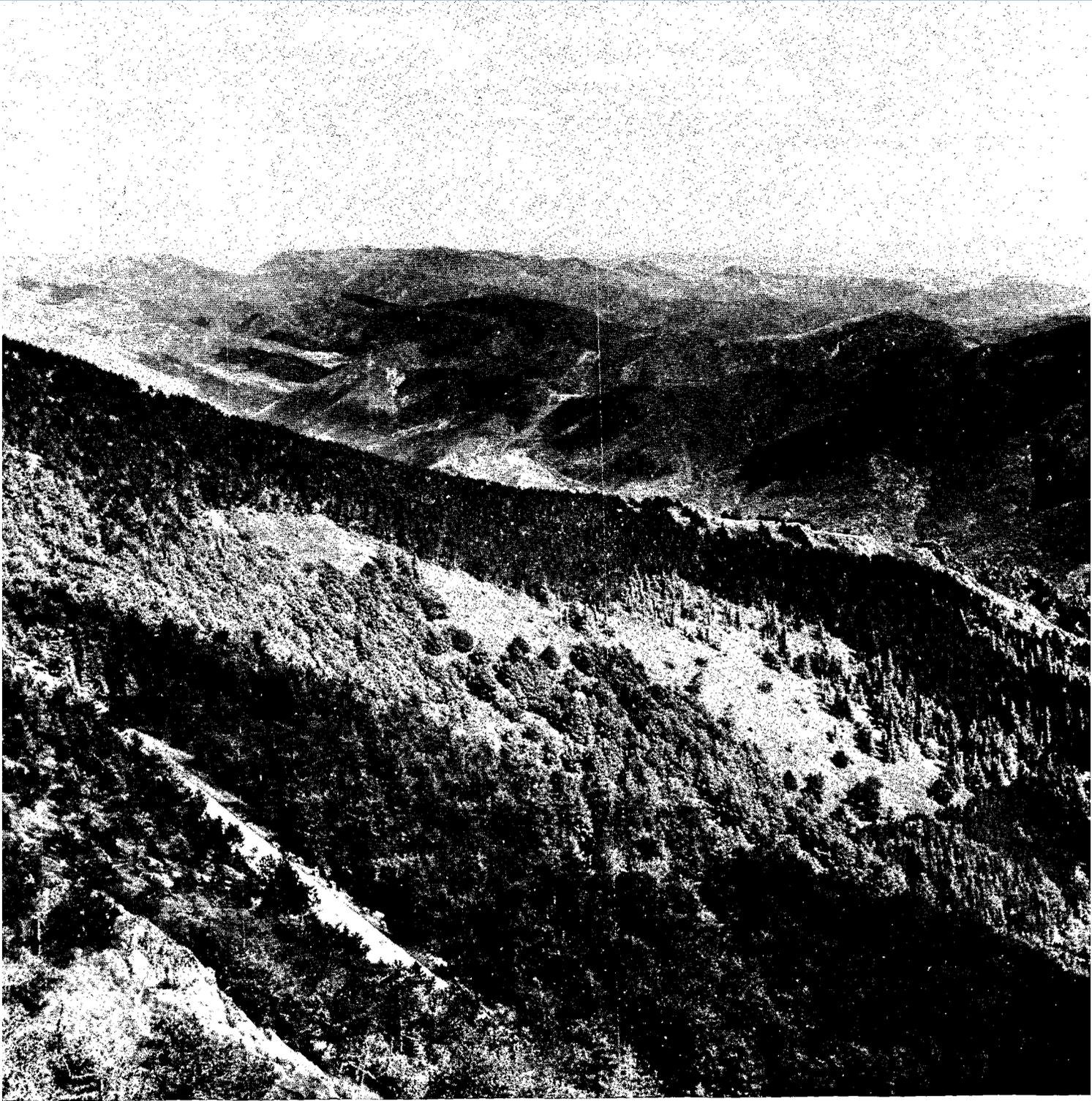
La décision de maintenir une certaine proportion d'agriculteurs sur place, au moyen d'aides et d'équipements souvent importants, relève dans une large mesure de cette volonté de perpétuer l'entretien de la nature, pour que celle-ci demeure hospitalière. Et le tourisme ne peut qu'y gagner, qui devra progressivement se tourner vers la campagne, au fur et à

mesure de la saturation des plages et des stations de haute montagne. Dès à présent, la campagne reçoit de 6 à 7 millions de migrants. L'hypothèse faible pour 1985 prévoit 14 à 15 millions de citoyens séjournant dans le milieu rural pour des périodes de plus en plus longues.

Ayant ainsi besoin du monde rural, dans quelle mesure le tourisme peut-il constituer une chance de promotion pour ce dernier ?

Au niveau des individus, le tourisme peut constituer, sous une forme ou sous une autre, une activité de complément. L'hébergement des touristes, avec la possibilité de ventes de résidences secondaires, de création de gîtes ruraux ou de terrains de camping, ou encore d'accueil à la ferme, selon une formule originale qui vient d'être lancée dans le cadre de l'aménagement du Causse Méjean ; leur distraction, avec les randonnées équestres, à l'instar de celles déjà organisées en Lozère par quelques particuliers, et des possibilités encore insuffisamment exploitées de randonnées pédestres, ou à ski en hiver, des gîtes d'étapes devant être offerts aux touristes tout au long de ces parcours, à distances régulières ; la commercialisation directe des produits agricoles, et notamment des spécialités locales : chacune de ces activités peut constituer une source appréciable de revenus complémentaires pour la population rurale, à condition d'être sérieusement organisée.

Il le peut surtout au niveau des collectivités et des groupements d'individus. Bien souvent, les activités précédemment mentionnées ne peuvent être uniquement et exclusivement le fait d'agriculteurs isolés. Dans la majorité des réalisations, l'œuvre gagne à être effectuée en commun par un ensemble d'individus du monde rural regroupant tout à la fois, agriculteurs, commerçants et artisans. Parfois même, c'est aux collectivités locales ou à des syndicats intercommunaux qu'il appartient d'effectuer ces réalisations, comme dans le cas des gîtes communaux de Saint-Romans-de-Tousque, édifiés sur l'initiative du Maire de Moissac-Vallée-Française. De cette façon,



Le massif des Cévennes vu du mont Aigoual.

Photo Roger Viollet

c'est non pas un seul homme qui en tire directement profit, mais une communauté entière, d'une façon indirecte. Au niveau des collectivités, les touristes peuvent également contribuer à financer des équipements modernes qui deviendront rapidement trop coûteux pour pouvoir être supportés entièrement par les populations locales trop peu nombreuses. Les équipements ainsi réalisés avec le concours financier des touristes profiteront toute l'année au monde rural.

**

La constatation de ces multiples affinités entre le tourisme et le monde rural conduit à préconiser une étroite conjugaison de ces deux secteurs. Mais après avoir précisé la valeur du tourisme comme moyen de promotion pour les populations rurales, il reste à établir dans quelles conditions cette promotion du monde rural sera le mieux assurée, et cette conjugaison entre le tourisme et le monde rural la plus profitable à ce dernier.

**

Le succès dépend en premier lieu de la façon dont les formes de tourisme sont adaptées aux données locales.

Paul Robert définit le tourisme dans son dictionnaire comme le fait « de voyager, de parcourir, pour son plaisir, pour se distraire, se cultiver, un lieu autre que celui où l'on vit habituellement, même s'il s'agit d'un petit déplacement, ou si le but principal du voyage est autre ». Cette définition permet d'apprécier combien le tourisme peut revêtir de formes différentes. Selon sa durée il peut s'agir à la fois du déplacement de fin de semaine, de l'utilisation des congés annuels, voire de l'activité principale des retraités. Selon la clientèle, il faut distinguer le tourisme de luxe, le tourisme familial, la formule des clubs de vacances, le tourisme social et le tourisme de masse. Ces diverses catégories ne sont d'ailleurs pas forcément exclusives l'une de l'autre et se recoupent parfois dans une large mesure.

Dans ces conditions est-il possible d'avancer que telle ou telle forme de tourisme est mieux adaptée que les autres aux données locales et qu'il convient de la promouvoir en priorité ? N'est-il pas préférable de tenter de « faire flèche de tout bois », en considérant que toutes les formes de tourisme sont bonnes puisqu'elles augmentent les revenus des populations locales, ne serait-ce que de façon modeste. En l'espèce un complément de revenu même très restreint vaudrait mieux que pas de complément du tout. Plutôt que de s'exposer à de fâcheuses aventures analogues à celles du Héron de la fable, le monde rural ne devrait pas faire la fine bouche et « croquer » tous les touristes quels qu'ils soient...

Un tel raisonnement, qui revêt à première vue toutes les apparences de bon sens, est en fait erroné dans la mesure

où il ne prend pas en compte les données financières relatives aux équipements à réaliser pour accueillir et retenir les touristes. Or chaque forme de tourisme exige des investissements spécifiques qui ne répondent pas forcément aux besoins des autres catégories. Dans un département comme la Lozère où les ressources financières sont limitées, il est donc nécessaire de faire un choix parmi les différentes formes de tourisme en faveur de celles qui permettront de dégager les revenus les plus importants, pour des dépenses raisonnables ; en faveur également de celles qui seront le mieux adaptées aux données locales.

Ces données peuvent être résumées dans la formule : « la Lozère, ce n'est ni les Alpes, ni la Côte d'Azur », qui met bien l'accent sur ce que la Lozère n'est pas et ne pourra jamais être. Malgré son austère grandeur, le Mont Lozère ne peut rivaliser avec le panorama de la Vallée Blanche, et toute tentative dans ce sens serait vouée à un échec certain. Disposant par contre d'un capital considérable d'espace et d'air pur, et d'une capacité d'accueil substantielle dans des habitations abandonnées du fait de l'exode rural, qui conservent une qualité esthétique indéniable, (qu'ils s'agisse de la ferme du Mont Lozère construite en granit, large et trapue, de celle du Causse, en calcaire, longue et voûtée, avec son toit de « lauzes », ou encore des mas cévenols), la Lozère a pour vocation d'accueillir en priorité un tourisme de séjour, à base familiale ou de curistes, recruté parmi les catégories aisées de la population. Cette constatation ne condamne nullement le tourisme social, dans la mesure où celui-ci ne signifie pas un tourisme au rabais. Mais elle conduit à privilégier notamment l'extension des résidences secondaires, qui semblent exercer un remarquable rôle de multiplicateur des revenus de complément pour le monde rural. Le nombre de logements principaux devenus résidences secondaires entre 1962 et 1968 est extrêmement élevé. La demande est telle que la S.A.F.E.R.-Lozère a dressé la liste des maisons abandonnées qui sont à vendre et la tient à la disposition des amateurs. Le choix d'une catégorie de tourisme relativement précise peut permettre en outre de fabriquer une « image de marque » du Département et d'alimenter ainsi une publicité, sans laquelle le tourisme ne pourra jamais se développer suffisamment pour constituer un véritable moyen de promotion pour les populations rurales.

Le succès de l'entreprise dépendra surtout de la façon dont le monde rural lui-même sera associé aux réalisations en matière d'équipement et d'accueil touristique. Il découle directement de cette condition que le tourisme nécessite à la fois la formation spécialisée de ceux qui s'y consacreront à un titre ou à un autre et l'acquisition d'une attitude d'esprit favorable par l'ensemble du monde rural.

Il conviendrait ainsi de former en plus grand nombre la population rurale à ces

nouveaux métiers liés à l'entretien des résidences secondaires (menuiserie, charpenterie, maçonnerie, plomberie, etc.), pour encourager sa conversion partielle. En Cévennes, la pénurie de services constitue déjà un frein au développement des résidences secondaires. Outre le secteur du bâtiment, celui du commerce peut tirer profit du courant touristique. Là encore une formation adaptée permettrait de dégager une main-d'œuvre qualifiée qui fera rapidement défaut. Enfin le secteur du tourisme proprement dit fournira des débouchés importants à ceux qui auront suffisamment de compétence pour s'y consacrer.

S'il existe de multiples formules permettant de faire participer les agriculteurs à l'expansion touristique, c'est bien souvent l'absence d'information et de préparation des intéressés à ces tâches nouvelles qui les en empêche. C'est également dans de nombreux cas un état d'esprit peu favorable et parfois même hostile aux touristes. Nombre de ruraux voient dans le citadin en vacances une sorte de privilégié dont le tact, le respect du bien ou de la pauvreté d'autrui, ne sont pas les qualités dominantes, et se résignent à le tolérer comme un mal nécessaire. Par delà une éducation des touristes, dont on peut d'ailleurs espérer que le comportement sera d'autant plus correct que ceux-ci appartiendront à des milieux dits « bien élevés », il est non moins nécessaire que le monde rural adopte une attitude d'esprit favorable au tourisme. Qu'il ne se contente pas de l'accepter, mais qu'il le souhaite et contribue à son développement, dans la mesure même où il aura pris conscience des possibilités de promotion qu'il représente pour lui.

**

Le tourisme n'est pas une panacée et ne saurait à lui seul mettre un terme à l'exode de la population rurale.

A l'inverse, la condition sine qua non d'un développement du tourisme est la préexistence d'une occupation humaine suffisante du territoire.

Il faut prévenir la désertification avant ou dans le même temps que l'on aura à développer le tourisme, car celui-ci s'appuie sur une population locale qui puisse assurer à la fois un minimum de services, la présence de contacts humains et l'entretien de la nature.

Ces conditions étant satisfaites, le tourisme peut constituer effectivement l'appoint de revenus, la source complémentaire d'activités et d'emplois indispensable au maintien de la population. C'est cette conviction qui anime les responsables de la politique du tourisme en Lozère et qui a abouti à la création du Parc National des Cévennes, unique en son genre, dans la mesure où il devra apporter dans les années qui viennent, la preuve que le tourisme constitue un moyen privilégié de promotion du monde rural.